Document généré le 12 oct. 2024 01:59

Recherches sociographiques

Maurice CARRIER et Monique VACHON, *Chansons politiques du Québec, I : 1765-1833*

Robert Bouthillier

Volume 19, numéro 2, 1978

Professions

URI : https://id.erudit.org/iderudit/055799ar
DOI : https://doi.org/10.7202/055799ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Bouthillier, R. (1978). Compte rendu de [Maurice CARRIER et Monique VACHON, *Chansons politiques du Québec, I : 1765-1833*]. *Recherches sociographiques*, *19*(2), 288–290. https://doi.org/10.7202/055799ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

s'empêcher de préciser que le *je* n'est pas apparu dans notre littérature avec Langevin mais qu'il a été le privilège du Max Hubert des *Demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey en 1934.

Je regrette d'avoir à schématiser ainsi. Je tiens surtout à insister sur la pertinence des intentions de l'auteur. Il reconnaît aimablement qu'il ambitionne de prolonger en la complétant la démarche que j'ai commencé à définir et à illustrer en divers écrits. Prolonger et rectifier. Ce avec quoi je suis entièrement d'accord car des tâches multiformes nous attendent encore en ce domaine d'une sociologie de la littérature. Nul doute que nous aurons à raccorder en itinéraires plus précis les cheminements qui ont été jusqu'à maintenant discutés. Et aussi, faire dorénavant davantage état, dans nos efforts pour éclairer les relations entre l'expression littéraire et notre milieu social, de l'essentiel élément intermédiaire que Sartre appelait « les médiations ». Pour l'instant, j'en entrevois au moins deux qui, dans notre société, semblent avoir été singulièrement déterminantes : le collège classique, les structures du milieu du travail. À quand une équipe de littéraires et de sociologues qui s'engagera dans ce labeur ?

Jean-Charles FALARDEAU

Département de sociologie,
Université Laval.

Maurice CARRIER et Monique VACHON, *Chansons politiques du Québec, I : 1765–1833*, Préface de Robert-Lionel SÉGUIN, (Ottawa), Leméac, (c1977), 363p.

Ce nouvel ouvrage de Maurice Carrier et Monique Vachon se veut essentiellement un essai de « compilation raisonnée » du corpus des chansons à caractère politique parues dans les journaux publiés au Québec depuis la Conquête. Le premier tome traite de la période allant de l'après-conquête jusqu'au seuil des événements de 1837. Le répertoire ainsi constitué, cent quinze chansons en soixante-neuf ans de tirage journalistique, est apparemment exhaustif : « toutes les chansons recueillies ont été conservées », écrivent les auteurs en introduction (p. 18). Ces cent quinze chansons sont regroupées sous quatre chapitres, par ordre chronologique de parution. Les textes, tirés des journaux, sont reproduits dans leur intégrité, alors que les musiques ont été reconstituées d'après la concordance entre le timbre indiqué et les recueils de mélodies où les chansonniers de l'époque puisaient leur inspiration musicale. Le tout est précédé d'une préface de Robert-Lionel Séguin et d'une courte introduction.

En fait, il s'agit davantage d'une œuvre de reconstitution plutôt que d'un essai plus global sur le phénomène de la chanson politique. Entre la chronique et l'analyse, Carrier et Vachon ont opté pour la première solution, se contentant d'introduire chaque chanson par un commentaire d'ordre historique sur le contexte qui en a engendré le sujet et les événements qui en ont inspiré la trame. Ce faisant, les auteurs ont pris le parti de produire un ouvrage d'information historique par la juxtaposition de témoignages intéressants, certes, mais à partir desquels il est difficile d'établir une synthèse. Toute conjoncture historique comporte ses concordances et ses oppositions, ses cohérences et ses incohérences internes. C'est de l'équilibre « écologique » entre toutes les tendances et toutes les subjectivités que naît l'histoire objective. L'histoire du Québec d'alors doit tenir compte de ses contradictions internes, dont les chansons politiques de l'époque ne sont pas exemptes. Ce qui un moment était adulé est sévèrement critiqué en d'autres temps ; et une même période voit s'affronter des paroliers de tendances radicalement opposées. En optant pour la formule de la « chronique éclairée » par le contexte, les auteurs ont choisi de ne pas effectuer de synthèse et de s'en tenir à l'exposé des faits. Aux historiens de justifier ou de critiquer ce choix.

Mon point de vue est tout autre cependant. L'ouvrage de Carrier et Vachon n'est pas exclusivement historique; parce qu'il concerne la chanson, il touche de très près le domaine du folklore. Et si on peut distinguer assez aisément chanson politique de chanson traditionnelle, on ne s'en trouve pas moins assis entre deux chaises. À la limite, si tant est qu'on s'entende sur les critères qui nous permettent de reconnaître le caractère politique d'une chanson, il n'y a pas que le texte qui soit déterminant; l'utilisation qui en est faite, peu importe le sens ou la fonction première, suffit parfois à la rendre « contestataire », comme le montre l'exemple de *Bonhomme, sais-tu jouer* apporté par Séguin dans sa préface (p. 9). En fait, le répertoire traditionnel est rempli de chansons qui font œuvre de critique ou de satire sociales. Sont-elles pour autant politiques? Si oui, qu'est-ce qui les dissocie du corpus présenté dans l'ouvrage de Carrier et Vachon?

Ce sont des préoccupations de cet ordre qui font apparaître la principale faiblesse de l'ouvrage: l'introduction est trop superficielle et elle ne répond pas à toutes les interrogations qui surgissent. En soi, la reconstitution de la chronique historique via les chansons politiques est une entreprise remplie d'intérêt, qui offre au lecteur un panorama de la conjoncture historique de l'époque, de son évolution, et des polémiques qui en ont ponctué le déroulement. Mais, au préalable, on aurait souhaité que les auteurs dépassent l'exposé des aspects méthodologiques de leur démarche et qu'ils approfondissent davantage les problèmes de définition et de limites du genre de chansons qu'ils ont choisi d'explorer, son impact social, et son extension possible; de même, qu'ils effectuent une critique plus serrée de la validité relative de chacun des témoignages retenus. La chronique par juxtaposition linéaire produit ce qu'on pourrait appeler une « égalisation historique »: elle présente le corpus comme un ensemble indifférencié dont chaque élément a une importance égale à celle du précédent ou du suivant. Mais comme on est en présence de productions individuelles, elles peuvent ne pas avoir eu le même impact, ni la même diffusion. Dans ce cas, n'aurait-on pas pu dépasser l'exposé du contexte justifiant l'émergence de chacune de ces chansons, et tenter d'en mesurer la portée sociale approximative?

C'est un problème presque insoluble, j'en conviens. Les auteurs signalent qu'ils ont « de rares preuves que les chansons politiques recueillies ont pu être chantées [...] La majorité de celles que nous présentons ont été chantées et certaines indications en font foi. Il reste qu'on ne peut déterminer leur cote de popularité » (p. 19). Même si elles demeurent rares, l'exposé de ces preuves et de ces indications aurait été fort instructif. Il aurait peut-être pu nuancer l'impression générale qui prévaut à l'effet que les chansons politiques diffusées par les journaux ont eu une extension très limitée. Si limitée qu'on n'en a retrouvé aucune trace dans la tradition orale. Ainsi, ceux qui les auront chantées devaient appartenir à la classe lettrée qui les avait elle-même produites. D'autant plus que la majorité des timbres musicaux utilisés ne proviennent pas strictement de la tradition orale, mais plutôt d'un répertoire importé de France via des recueils d'airs fabriqués par et pour les chansonniers français du temps, et où les mélodies traditionnelles anciennes côtoient les airs d'opéras à la mode, de chansons de cafés-concert, et même de compositions de l'époque. Ce répertoire musical, connu principalement des lettrés, n'était pas le véhicule idéal pour mettre en circulation des textes dont l'accessibilité directe était déjà réduite aux seules personnes sachant au moins lire et écrire. Dans ce cas, non seulement le médium journalistique, mais aussi la composition même du message, le vouaient à une existence éphémère, faute d'avoir la possibilité de prendre racine et de faire souche dans les milieux qui assuraient à la tradition orale sa perpétuation et sa diffusion.

Ceci dit, même si elles n'ont eu de leur côté qu'une diffusion populaire restreinte, les chansons politiques conservent intacte leur valeur de témoignage ponctuel: elles expriment des tendances, et rendent compte de situations diverses. Mais je n'affirmerais pas sans nuances que la chanson politique a participé à notre évolution historique au point « d'éveiller la fierté nationale » et « d'informer et de politiser le peuple » (R.-L. Séguin, p. 9). Je préfère la conclusion générale de Carrier et Vachon, plus réaliste, comme quoi « la chanson politique reflète les préoccupations de son temps et mérite d'être étudiée parce qu'elle contribue à la connaissance de notre passé

collectif » (p. 329). Passé collectif « historique », mais également « traditionnel », en ouvrant la voie à de nouvelles recherches concernant l'emploi et l'extension de timbres musicaux dont nous connaissons encore trop mal toute l'importance. Cela justifie déjà qu'on s'y intéresse et qu'on en rétablisse la chronique.

Robert BOUTHILLIER

Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT), Université Laval.

Robert-Lionel SÉGUIN (dir.), *Revue d'ethnologie du Québec*, numéros 1 à 5, Leméac, 1975–1977.

Le Centre documentaire en civilisation traditionnelle de l'Université du Québec à Trois-Rivières publie chez Leméac la revue d'Ethnologie du Québec sous la direction de Robert-Lionel Séguin. Cette publication paraît depuis le premier trimestre de 1975 sous une forme collective, ce qui *a priori* devait lui donner l'avantage d'être diversifiée dans le choix de ses articles voire même de ses co-auteurs.

Comme le soulignait fort justement Robert-Lionel Séguin dans l'introduction du premier numéro, alors qu'il définissait la raison d'être et les objectifs de sa nouvelle collection, « le Québec témoigne d'un intérêt de plus en plus marqué pour la recherche ethno-historique ». Une des raisons qui contribue à un tel regain pour le « patrimoine culturel » réside dans le type actuel de société qui existe dans la plupart des pays industrialisés et qui provoque entre autres réactions, chez l'individu et la collectivité, un retour aux sources afin de tenter de retrouver un équilibre et une identité compromis par des conditions de vie en perpétuelles mutations. Au Québec, ce phénomène revêt une acuité particulière et nous ne pouvons qu'en constater journellement les multiples formulations.

Robert-Lionel Séguin a très bien perçu, comme il le laisse entendre, la dimension politico-culturelle que revêtait ici un tel phénomène. Il souhaitait par là même que sa collection contribue par ses articles à mieux faire connaître aux Québécois ce passé dont ils semblent avoir tant besoin. Pour ce faire, les études entreprises par les différents chercheurs et publiées dans sa revue devaient devenir accessibles à tous et, selon ses propos, le contenu devait « répondre à cet impératif de culture populaire consacrée à la publication d'études folkloriques, ethnologiques, ethnographiques et historiques, une telle collection favorisera la "découverte" de notre civilisation traditionnelle. C'est inculquer à tous une plus grande fierté de la patrie québécoise. »

Si l'on en juge par le contenu des articles publiés dans les cinq premiers numéros, qui couvrent une période qui s'étend jusqu'à la fin de l'année 1977, nous sommes bien loin de l'objectif que se fixait Robert-Lionel Séguin en 1975. La formule d'une telle publication nous permettait d'espérer une certaine diversité dans le choix et la pertinence des articles. Malheureusement, on ne s'est jusqu'ici que peu servi de cet atout et, sans vouloir discréditer la qualité des articles publiés à ce jour, on ne peut que remarquer leur manque de diversité et d'originalité dans le choix des sujets ainsi que la trop grande spécialisation de certains d'eux. On peut se demander, en effet, l'intérêt, par exemple, de publier deux articles totalisant quarante pages dans les numéros 2 et 3 sur les élèves des séminaires de Nicolet et de Trois-Rivières. En dehors de quelques individus, l'impact que peut avoir une telle publication est des plus réduits et l'on aurait sans doute gagné à en effectuer une synthèse. Beaucoup trop d'articles ressemblent à des parties de thèses que l'on aurait extraites pour les besoins de la cause, en omettant d'y apporter les remaniements nécessaires à une publication élargie au grand public, et c'est dommage !